

RECTORAT DE L'UNIVERSITE MOULAY ISMAIL
MEKNES



MINBAR AL JAMIAA

Regards croisés sur
l'étranger

Numéro 3 - 2001

SOMMAIRE

PRESENTATION..... 6

LES ETRANGERS AU MAROC..... 8

AXE I :

DROITS ET CONDITIONS DE L'ETRANGER AU MAROC

MY HAMID TOUITI

Droit de propriété des étrangers au Maroc : évolution juridique 13

KHADIJA EL MADMAD

*Les réfugiés et les apatrides au Maroc :
Des étrangers pas comme les autres* 35 †

MYRIEM AOUAM

Les algériens à Oujda de 1830 à 1907 73

AHMED EL ABDOUNI

*La condition des étrangers au Maroc :
Genèse et évolution* 83

MOHAMED KAREM

*Les étrangers au Maroc :
Le cas des français* 119

FOUZIA ADNANI	
<i>Les résidents étrangers au Maroc :</i>	
<i>Données statistiques</i>	131
HASSAN RACHIK	
<i>Etre étranger en milieu rural</i>	139
EFTIHIA VOUTIRA	
<i>Les étrangers au Maroc :</i>	
<i>Concept de l'étranger - quelques observations anthropologiques</i>	151

AXE II :
RELATIONS DE COOPERATION

SAADIA BOUDRIBILA	
<i>L'accord d'établissement entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne</i>	167
ABDERRAHIM KOUNDA	
<i>Le corps médical étranger installé à Casablanca</i>	195
HAFSA BEKRI-LAMRANI	
<i>Etranger, artisanat et Post-Modernité :</i>	
<i>Rupture ou continuation ?</i>	211
AHMED OUZZANI	
<i>Problèmes juridiques soulevés par l'admission</i>	
<i>en France des enfants marocains</i>	
<i>abandonnés ou confiés par leurs parents à des tiers</i>	227
RACHIDA CHERIFI	
<i>Les O.N.G étrangères au Maroc</i>	235
MOHAMED BEZZAZ	
<i>Rivalité hispano-portugaise pour la pêche</i>	
<i>dans les eaux territoriales marocaines(*)</i>	
AZIZ SAIR	
<i>Relations Maroco-Russes(*)</i>	

AXE III :
L'ETRANGER, MIROIR DE L'IMAGINAIRE

ABDELHADI TAZI

Témoignage d'un étranger sur le Maroc^(*)

MOHAMED LAAMIRI

Le transculturel dans la littérature de voyage sur le Maroc **253**

RAJAA NADIFI

Les voyageurs français en Orient :

Une quête du moi **275**

ZAHRA IKHOUANE

Regards sur le Maroc^(*)

FATIMA EL KANAOUI

Moi et l'étranger (récit) **297**

MIREILLE JOURDANET

Etrangère trois fois :

Française, Architecte et Femme **331**

AXE IV :
POETIQUE DE L'ESPACE ET ESPACE POETIQUE

AZZEDINE MEKOUAR

Etranges haies pour êtres rangés **343**

WISLAWA SZYBORSKA

Psaume **345**

KHADJJA ELMADMAD

La migration de la petite fille **347**

(*) Voir partie arabe.

Présentation

Le collectif présenté aujourd'hui par la Revue "Minbar Al Jamiaa" autour du thème "Regards croisés sur l'étranger" est le résultat d'une recherche menée en commun par plusieurs chercheurs relevant de plusieurs universités du Maroc et auxquels se sont associés d'autres chercheurs d'horizons divers ayant réfléchi sur le thème de l'étranger.

L'idée de mener initialement cette recherche a mûri à travers deux faits importants :

- La constitution d'un groupe d'étude et de recherche multidisciplinaire regroupant plusieurs compétences d'horizons divers et travaillant sur les mouvements de la population, l'objectif étant d'introduire de manière progressive dans l'enseignement et la recherche du droit et dans les domaines des sciences sociales, une méthode d'approche fondée sur l'anthropologie. Cette démarche a d'ailleurs toujours fait défaut dans nos facultés, si ce n'est à l'exception des recherches menées sur le terrain par les professeurs Mohamed TOZY et Hassan RACHIK en association avec d'autres chercheurs.

- Le deuxième fait est celui de l'établissement d'un lien "link" entre les chercheurs ayant constitué le groupe multidisciplinaire et l'université d'Oxford, notamment à travers son centre de recherche sur les réfugiés "Refugee study programm". Cette initiative menée grâce à l'appui du "British Council" de Rabat, a permis à plusieurs chercheurs travaillant sur les questions de migrations des populations, du droit d'asile, des réfugiés, ou du droit international humanitaire, ou l'histoire des relations internationales, d'effectuer des séjours de longue durée auprès du dit centre et de bénéficier des moyens offerts par celui-ci, en vue d'une initiation à la recherche multidisciplinaire et à l'approche anthropologique plus particulièrement.

A l'instar du séjour effectué antérieurement par le professeur Khadija EL MADMAD pour la préparation d'une thèse de doctorat sur le droit d'asile qu'elle menait sous notre direction, de nombreux autres jeunes chercheurs ont pu présenter leurs travaux sur divers questions relevant du droit international humanitaire et du "droit des gens" en général, ce qui a permis ultérieurement la mise sur pieds d'une Unité de Formation et de Recherche sur la question, et de constituer par la suite un réseau de chercheurs de droit international humanitaire. Celui-ci a tenu sa première rencontre en Avril 1998 à l'Université Moulay Ismaïl de Meknès et a établi un programme de recherche sur la question.

D'autres rencontres ont eu lieu par la suite sous l'égide du croissant rouge marocain au centre de Mehdia, en association notamment avec des organismes internationaux tel le Comité international de la Croix Rouge.

A ce stade, je tiens à travers cette présentation à présenter mes remerciements à tous ceux qui ont voulu s'associer à cette contribution, et saisis l'occasion de rendre un hommage à Mme Khadija EL MADMAD pour les efforts menés sur plusieurs horizons, pour maintenir cette activité initiée en 1996, et pouvoir la développer dans le cadre des travaux menés à travers l'Unité de Formation et de Recherche qu'elle dirige.

Nous croyons savoir par ailleurs, que ces efforts vont aboutir dans les semaines qui suivent à la signature d'une convention permettant la création d'une Chaire de l'Unesco sur les problèmes de la migration et mouvements de la population, chaire dont l'action viendra renforcer toute ces initiatives.

Professeur Mohamed BENNANI

Recteur de l'Université Moulay Ismaïl de Meknès

Président de Réseau des Chercheurs

sur le Droit International Humanitaire

(*) Les travaux de ce collectif terminés depuis 1998 n'ont pu être publiés à temps faute de moyens financiers.

Les étrangers au Maroc

*Les développements intervenus dans le domaine de la
recherche et l'enseignement en relation avec
le thème des étrangers au Maroc*

KHADIJA ELMADMAD⁽¹⁾

Plusieurs développements ont eu lieu à la Faculté de Droit de Casablanca, depuis les années 1996 lorsque un groupe de chercheurs et d'enseignants appartenant à diverses disciplines, fonctions et villes marocaines avaient décidé, sous la direction de Monsieur le Recteur Mohamed BENNANI (alors Doyen de cette Faculté) d'entreprendre une recherche sur les "Etrangers au Maroc" et de s'investir dans un domaine qui a relativement très peu intéressé les chercheurs marocains.

Depuis, les juristes de Casablanca ont réalisé que thème des "étrangers" pourrait mieux être cerné si un enseignement spécialisé en matière de migration et de déplacement de populations est dispensé, au moins au niveau des études du 3ème cycle. C'est pour cette raison que dès 1997 des cours et des séminaires ont été assurés au sein des études doctorales de la Faculté de Droit de Casablanca sur un thème assez proche de celui des

(1) Khadija Elmadmad est Professeur de Droit à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de l'Université Hassan II Ain Chock, Casablanca. Elle est Responsable de l'UFR "Migration et Droits", Présidente du CERMEDH de la même Faculté. Elle est aussi Présidente du Réseau UNITWIN/UNESCO sur la Migration Involontaire, Vice Présidente de l'International Association on Forced Migration (IASFM) et Vice Présidente de l'Institut pour les Droits Humains et le Développement en Afrique de Banjul en Gambie.

étrangers, les réfugiés. Cet enseignement a été dispensé en collaboration avec le "Refugee Studies Programme" de l'Université d'Oxford en Angleterre. Les premiers spécialistes des études sur les réfugiés ont alors été formés et plusieurs rencontres internationales ont eu lieu, grâce à une assistance financière du British Council à Rabat.

En 1998, un intérêt pour la formation en migration, s'est clairement manifesté au sein des études doctorales de Casablanca. C'est ainsi que grâce à la collaboration et l'assistance du Comité International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge Marocain, des études et des recherches sur le thème de la migration en relation avec les catastrophes naturelles et les conflits armés ont été développés par des chercheurs de Casablanca, en accord avec certains collègues des Universités d'Oujda et de Marrakech.

En 1999, prenant avantage de l'introduction du nouveau système d'enseignement doctoral et de l'instauration des formules des Unités de Formation et de Recherche au niveau des études de 3ème cycle en Droit, un groupe d'enseignants de la Faculté de Droit de Casablanca ont décidé de créer une UFR spécialisée en "Migration et Droits". Cet enseignement n'existait nul part au Maroc auparavant.

L'UFR "Migration et Droits" a débuté en Octobre 1999 et a commencé à dispenser un enseignement de 3ème cycle et une formation spécialisée en toutes migrations : interne et internationale, volontaire et involontaire, légale et illégale. L'enseignement est axé sur les aspects juridiques de la migration (Théorie et Typologie des migrations, Migrations et Relations Internationales, Migrations et Droits Humains, Migration et Droit International Privé, Droits Nationaux et Migration, Droit de la Migration Involontaire, Migration et Organisations Internationales, La Migration dans les Relations Euro-Maghrébines). Mais d'autres enseignements (jugés nécessaires pour la formation) ont été également introduits (Statistiques et Démographie des Migrations, Migration et Environnement, Techniques de Recherche, Anthropologie et Sociologie des Migrations, Géographie de la Migration, Anglais des Migrations, Techniques de Communication et de Négociation).

L'UFR est appuyée dans sa tâche par une ONG créée en l'occasion et qui a son siège à la Faculté de Droit de Casablanca : Le Centre d'Etudes et de Recherche en Migration et Droits Humains ou CERMEDH. Elle soutenue aussi par un partenariat national et international : avec le Ministère des Droits

de l'Homme, la Fondation Hassan II pour les Ressortissants Marocains à l'Etranger, le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés Marocains à l'Etranger, le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) à Casablanca, le Croissant-Rouge Marocain, le Comité International de la Croix-rouge, le Centre des Etudes sur la Migration Forcée d'Oxford et l'Institut International des Droits de l'Homme à Strasbourg.

Depuis leur création, l'UFR "Migration et Droits" et le CERMEDH ont décidé de fêter annuellement le 8 mars, la journée internationale de la Femme, par un thème relatif à la migration féminine. Ainsi, ils ont organisé en mars 2000 une Table Ronde sur "La migration au féminin" à laquelle étaient invités des spécialistes de la question et des étudiants et des chercheurs du Maroc et de l'étranger. Le thème de la Table Ronde de mars 2001 était "La migration de la petite fille". Cette rencontre a mis l'accent sur les problèmes de la migration des petites filles de la campagne vers la ville et du Maroc vers l'étranger. Elle a surtout montré toutes les limites de la protection interne et internationale des petites filles migrantes et les besoins en un droit spécifique en la matière.

L'adhésion de la Faculté de Droit de Casablanca au Réseau UNITWIN/UNESCO sur la Migration Involontaire (un réseau qui englobe les Universités d'Oxford en Angleterre, de Cape Town en Afrique du Sud, d'Annajah en Palestine, d'Irbid en Jordanie, de Hassan II Ain Chock au Maroc et prochainement l'Université américaine du Caire et l'Université de York au Canada) a permis à l'UFR "Migration et Droit" et au CERMEDH de développer son enseignement et sa recherche grâce aux échanges universitaires au sein de ce réseau. Cette adhésion lui a surtout donné l'occasion de présenter un projet d'installation d'une Chaire UNESCO en "Migration et Droit" à Faculté de Droit de Casablanca. Le projet de cette Chaire est en cours de réalisation.

Sans doute, la formation de spécialistes en Migration et Droit aboutira à une relance et à un développement des études sur les étrangers au Maroc. En collaboration avec le Réseau des mobilités euro-marocaines (dont l'UFR "Migration et Droits" et le CERMEDH sont membres actifs), un projet de recherche sur les droits des étrangers au Maroc et le droits des marocains à l'étranger est déjà en cours de conception.